

Le MRP vous parle!

Nouvelle Série N° 63
Octobre-Novembre-Décembre 1994
ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7e - Tél. 47 05 84 51

PRIX : 5 F

DEUX ANNIVERSAIRES

En cet automne 1994 un vent mauvais souffle sur la politique française. Les citoyens, désenchantés, sont tentés de se replier sur eux-mêmes ou de prêter l'oreille aux démagogues. En même temps ils aspirent au renouveau de la morale publique. Rien n'est plus actuel que l'impératif de «la vertu» dont Montesquieu faisait le fondement de la démocratie.

Après celui de la libération, deux anniversaires apportent

cette année un souffle d'air pur aux Français qui se souviennent.

C'est d'abord celui du centenaire de la création du «Sillon» par Marc Sangnier. Pour beaucoup d'entre nous Marc Sangnier a été le père spirituel, celui qui a allumé la flamme d'une foi et d'une espérance qui ne s'est jamais éteinte et entraîné leur engagement dans la vie de la cité.

Nous gardons tous en mémoire son excellente définition de la démocratie : «l'organisation sociale qui tente à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun».

Cet anniversaire est évoqué dans les pages qui suivent.

Deuxième souvenir émouvant : le cinquantième anniversaire de la création du Mouvement Républicain Populaire par son premier congrès, les 25 et 26 novembre 1944, dans le Paris nouvellement libéré.

Nous commémorerons cet anniversaire le 25 novembre au

cours d'un déjeuner débat auquel participeront plusieurs des fondateurs du Mouvement. Diverses actions sont prévues à cette occasion dans les «médiast». La revue «France Forum» publiera un vaste ensemble de témoignages et de documents et notre Amicale organisera un colloque d'historiens l'an prochain. Notre bulletin consacrera un numéro spécial à la naissance du MRP en janvier 1995. Nous espérons recevoir des témoignages venus de toutes les régions françaises.

Pour nous, ces commémorations sont beaucoup plus qu'un regard nostalgique sur le passé. Elles éclairent le présent et constituent un guide pour l'avenir. Certes les temps ont changé. Le monde, la société, les esprits, le langage ont beaucoup changé, mais les valeurs et les principes qui ont inspiré le «Sillon» et le MRP n'ont rien perdu de leur nécessité ni de leur force d'attraction.

Jacques MALLET

SOMMAIRE

Deux anniversaires.....	1
Cinquantième anniversaire de la Fondation du MRP.....	2
Déjeuner anniversaire de la création du MRP.....	2
L'Éritance en danger.....	2
Nous avons vécu une grande aventure.....	3
Coup de pouce.....	3
L'Armée du Salut.....	3
ATD Quart monde.....	3
Centenaire de la fondation du Sillon.....	4 - 5 - 6 - 7
De très nombreux logements peuvent être créés à Paris.....	4
Les livres de Pierre Louchet.....	7
Le programme : «Idées-Action».....	7
Grande pauvreté.....	8
Cette pacifique révolution.....	8
Citoyennes à part entière.....	9
Paris et Berlin.....	9
Nécrologie.....	10
A propos du financement «social».....	11
Rappel.....	11
La dégradation du climat politique.....	12
Bulletin.....	12

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU M.R.P.

Le 25 Novembre 1994 sera célébré le cinquantième anniversaire de la fondation du M.R.P.

Ainsi sera rappelée à nos concitoyens la permanence d'une tradition, ouverte par notre illustre ancêtre, Marc Sangnier, dont l'œuvre exceptionnelle vient d'être rappelée dans un colloque, dont nos lecteurs trouveront l'écho dans les pages qui suivent.

L'Amicale du M.R.P. s'efforce de maintenir l'esprit de cette tradition, dont la France a grand besoin dans la période actuelle, où les valeurs traditionnelles et indispensables s'écroulent pour le plus grand dommage du pays.

Veuillez trouver ci-après des

indications sur les modalités de la célébration du cinquantenaire de la fondation du M.R.P.

Un colloque permettra de rassembler les événements qui provoquèrent la création du premier parti de France, aussitôt après la guerre.

Un numéro spécial du «M.R.P. vous parle», qui paraîtra en janvier prochain, un numéro spécial de la revue «France-Forum», des articles dans la presse, des émissions audiovisuelles et une exposition permettront à nos compatriotes d'avoir une vue claire de cet événement de notre vie nationale.

Enfin un repas amical réunira tous ceux qui se sentent héritiers

de cette tradition.

Certes, pour le bon ordre de cette rencontre, nous ne pourrons adresser une invitation à ce repas qu'aux adhérents de l'Amicale du M.R.P.

Mais nous souhaitons vivement que cette circonstance permette à tous ceux qui se sentent proches de cette tradition de rejoindre l'Amicale du M.R.P.

Il suffit à nos lecteurs de nous adresser le bulletin figurant à la dernière page de ce journal, accompagné de la cotisation ou de l'abonnement au journal.

Puissiez vous être nombreux à le faire !

DEJEUNER ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DU M.R.P.

Le déjeuner annuel de l'Amicale du M.R.P. aura lieu le vendredi 25 novembre 1994.

Comme les années précédentes, seront invités à ce repas, par lettres individuelles, les membres de l'Amicale ayant versé au moins une cotisation au cours des deux dernières années : soit la cotisation afférente à l'année 1993, soit celle afférente à l'année 1994.

Ce déjeuner revêtera, en cette année 1994, une solennité particulière - et cela pour deux raisons :

La première raison tient au fait que sa date du 25 novembre coïncide exactement avec le cinquantième anniversaire du premier jour du Congrès constitutif du M.R.P.

D'autre part, nous souhaitons pouvoir rassembler à ce repas, à côté des membres de notre Amicale, un certain nombre de personnalités considérées comme des amis ou sympathisants du Mouvement Républicain Populaire.

L'ENFANCE EN DANGER

Les affiches des Messageries «roses» envahissent nos communes.

L'esclavage sexuel existe, notamment à l'égard des enfants.

Il faut lutter contre ce mal.

Le «Cercle de la Cité Vivante» s'y consacre.

Son adresse est :

Hôtel de Ville, 270 Grande Rue - 78955 Carrières sous Poissy

Nous avons vécu une grande aventure.

Nous voulions faire passer un souffle sur le marais.

Nous avions la nausée de l'ère des compromis, nous voulions aller de l'avant en affirmant notre authenticité, en criant nos exigences.

En même temps nous voulions mettre un terme à cette guerre de tranchées, à ce manichéisme imbécile qui, déjà, coupait la France en deux. Nous n'entendions ni lever le poing, ni le bras, mais tendre la main. Nous préférons le langage de la générosité à celui de la dénonciation permanente.

Nous voulions désengluier notre pays de ses préjugés tenaces. L'ouvrier fraternisait avec le patron, le syndicaliste avec le paysan, l'ancien montrait le chemin au jeune.

On ignorait alors ce que l'on appelle maintenant le plan de carrière, l'investissement électoral : nous foncions droit devant nous, tout simplement.

Nous étions plus affamés de doctrine et d'idéal que d'honneurs. Nous ne cherchions pas un homme surdoué pour nous aligner derrière lui, nous offrions notre dessein à quiconque acceptait de le vivre. Nous étions assez volontaires, nombreux, organisés pour prier les notables trop exigeants d'entrer sans préséance chez nous ou de rester à la porte.

Nous ne nous bousculions pas pour être en vitrine, le culte de la personnalité n'existait pas. Nous préférons le partage des efforts à celui des honneurs. Nos moyens étaient à la criée. Parfois même revenant de réunions lointaines nous passions la nuit dans des salles d'attente de gares glacées.

Nous étions unis par le plus résistant des liens : une âme commune. Notre solidarité était d'abord une fraternité.

Oui nous avons vécu une merveilleuse aventure et en avons gardé la nostalgie.

Qui ne souhaiterait la revivre un jour !

André Dilligent
Maire de Roubaix
Sénateur du Nord

« Coup de Pouce »

C'est le nom d'une association qui s'est créée en partenariat avec la R.A.T.P. pour aider les S.D.F. vivant dans le métro à faire leurs premiers pas vers un retour à la vie normale.

Travail de terrain pour établir le contact avec une population dont personne ne veut.

On ne peut qu'approuver, mais comme nous l'avons déjà écrit dans ce journal, c'est au maire de Paris à faire face à ce problème et à le résoudre.

Il le peut, notamment avec les hommes et les femmes de notre tradition.

L'ARMÉE DU SALUT

Fondée au 19ème siècle par un pasteur anglais, l'Armée du Salut est présente dans plus de 100 pays.

Depuis peu elle est reconnue légalement en France, comme congrégation.

Cette « armée » comprend dans le Monde 3 millions de « fantassins ».

Trois vices à abattre : la misère, le vice et le péché. Il y a de quoi faire.

En France le quartier général de cette armée est situé près de la gare St Lazare, 76 rue de Rome.

La « soupe de nuit » est l'activité la plus connue de l'Armée du Salut. Mais elle n'est pas la seule.

Programmes d'urgence pour l'hiver, foyers d'accueil, réinsertions avec hébergement, aide aux personnes âgées ou handicapées mentales.

L'Armée du Salut lutte sur tous les fronts où risque de se défaire la dignité humaine.

Les hommes et les femmes de notre tradition ne peuvent qu'appuyer de toutes leurs forces l'Armée du Salut.

A.T.D. QUART MONDE

Nous avons souvent parlé dans notre journal de cette merveilleuse association, fondée par le Père Joseph Wrésinski et actuellement présidée en France par Madame Anthonioz de Gaulle.

La devise de l'Association est un appel gravé sur la dalle inaugurée le 17 octobre 1987, au Trocadéro à Paris :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré ».

Cet appel vient d'être solennellement renouvelé le 17 octobre 1994.

Puisse-t-il inspirer tous ceux et toutes celles qui se réclament de notre tradition !

Nous rappelons ci-après l'adresse d'A.T.D. Quart Monde :

107 Avenue du Général Leclerc
95480 Pierrelaye

L'association publie un excellent journal : « Feuilles de Route », qui mérite l'appui de nos adhérents.

Centenaire de la fondation du Sillon

Dans ce journal nous ne pouvons omettre de souligner les profondes attaches qui nous lient à Marc Sangnier et à la fondation du Sillon.

Le 23 septembre 1994 l'Institut Marc Sangnier a organisé à la Sorbonne une merveilleuse journée d'études, au cours de laquelle fut rappelé comment il y a un siècle un jeune étudiant au Collège Stanislas entraîna ses camarades à écouter le pape Léon XIII, qui dans son encyclique «Rerum Novarum» recommandait aux chrétiens de France d'oublier les massacres de la Révolution au siècle précédent et de reconnaître la République, dont les principes correspondent aux enseignements du Christ.

C'est ainsi que naquit le «Sillon», ancêtre de la démocratie chrétienne et donc du M.R.P.

Chers lecteurs je suis d'autant plus attaché à cet événement exceptionnel de notre histoire qu'une personne de ma famille s'y est trouvée associée. En effet la sœur de ma grand-mère maternelle était l'épouse du directeur de cabinet de Freycinet, chef du gouvernement français à cette époque. Celui-ci perçut l'avantage politique considérable pouvant résulter de l'encyclique. Il chargea son chef de cabinet de prendre contact avec le jeune étudiant de Stanislas et de

l'assurer de l'appui du gouvernement. Ce fut ma tante qui accomplit cette mission.

Voilà pourquoi, chers amis, en 1921, quand je suis venu à Paris faire des études de droit, ma tante m'a invité à venir 38 Boulevard Raspail. J'y ai été bouleversé par Marc Sangnier.

C'est sans doute la raison pour laquelle, bien des années plus tard, j'ai répondu à l'appel d'André Colin et me suis engagé dans l'action politique.

Ainsi puis-je témoigner personnellement de nos racines.

Ayant assisté au colloque, je dois dire qu'il a excellemment exposé les divers aspects de la naissance du Sillon et de ses développements.

Quand la publication de ses travaux en sera faite, je ne saurais trop recommander à nos lecteurs d'en prendre connaissance.

Veuillez trouver ci-après quelques éléments des exposés du Colloque.

Jean-Marie Mayeur a exposé à quel point dans les années 1890, un changement de société était apparent.

Il est curieux de constater qu'un siècle après le même phénomène se manifeste.

Odile Gaultier-Voituriez a souligné l'influence du milieu familial sur Marc Sangnier et donc sur la naissance du Sillon. Cette influence fut très grande et notamment celle de son père.

Jérôme Grondeux a démontré que le Sillon est une revue de jeunes, conscients de leur responsabilité. Pour eux l'homme a une âme et donc un devoir à remplir. Le Sillon cherche à détourner les jeunes du dilettantisme.

Vincent Rogard a indiqué que le développement du Sillon a été différent selon les régions. Les patronages et le jeune clergé y ont contribué.

Les patronages, qui sont souvent paroissiaux, peuvent être de simples garderies, mais ils peuvent aussi être des centres de formation. Marc Sangnier s'y est appliqué et le jeune clergé a appuyé son action.

L'Amicale du M.R.P. complimentera de tout cœur l'Institut Marc Sangnier du colloque si instructif qu'il a organisé.

Jean COVILLE

DE TRÈS NOMBREUX LOGEMENTS PEUVENT ÊTRE CRÉÉS À PARIS

Comme nous l'avons déjà dit dans le «MRP vous parle», des milliers de logements sociaux peuvent être créés à Paris, par «réquisition pour cause d'utilité publique» des nombreuses maisonnettes moyenâgeuses qui y existent.

De nombreuses familles rejetées de Paris par le coût exorbitant des loyers pourraient de nouveau y vivre.

Des emplacements pourraient également être affectés aux «sans domicile fixe» très nombreux dans la capitale.

Il appartient assurément aux disciples de Marc Sangnier de s'appliquer à faire aboutir une telle politique.

J.C.

Le centenaire de la Fondation du Sillon

Marc Sangnier, prophète de son siècle

« Le seul humanisme qui vaille »

« La mémoire resterait lettre morte si elle n'était animée et vivifiée par un élan qui l'assume tout entière pour un bond en avant ».

C'est cela, plus que jamais, le sens de la commémoration du centième anniversaire de la naissance du Sillon. Ce mouvement rassemblait de jeunes chrétiens qui, ensemble, voulaient bâtir la démocratie. Son créateur, Marc Sangnier, dont la vie est évoquée en ces pages, fut un précurseur, un prophète.

Il était de la lignée de ceux qui, comme Lamennais, voulaient «réconcilier le monde issu de la Révolution française avec l'Eglise et le christianisme» (1). Il avait profondément fait siennes les conséquences de la proclamation évangélique de l'égalité des hommes devant Dieu. A partir de là, il voyait une parenté, une harmonie entre le christianisme et la démocratie. Avec des Bergson ou des Maritain, il avait compris que «le ferment chrétien jeté dans la pâte du monde avait puissamment contribué à l'émergence des idées démocratiques».

Ainsi, avec l'insistance d'un prophète

dérangeant, il avait posé à son temps des questions fondamentales auxquelles il nous faut nous affronter aujourd'hui comme hier. En effet, si la démocratie, comme le pensait Sangnier, et beaucoup d'autres avec lui, est un combat pour l'homme, encore faut-il savoir de quelle vision de l'homme il s'agit.

C'est là que réside toujours la véritable interrogation si bien éclairée par Etienne Borne : si l'homme n'est considéré que comme un individu, un instrument d'une mécanique sociale, soumise à un déterminisme inexorable, on peut en faire n'importe quoi, comme nous l'ont démontré les régimes totalitaires qui ont hélas ! cruellement torturé notre vingtième siècle.

Liberté, égalité, fraternité

Par contre, si l'homme à la recherche de la vérité («aller au vrai avec toute son âme», disait Sangnier), si l'homme ainsi inspiré se constitue peu à peu comme une personne parce qu'il reconnaît que l'autre aussi est une personne aussi digne que lui, alors l'approfondissement de la relation peut aller jusqu'à la solidarité, jusqu'à la fraternité, sources d'une authentique démocratie.

Mais celle-ci, nous le savons bien, n'est jamais achevée. Encore aujourd'hui elle n'est qu'esquissée. L'essentiel s'imposant à tous est alors d'essayer d'avancer sur ce chemin de crête qui concilie la nécessaire équité entre la personne et la communauté, qui permet l'indispensable équilibre entre la liberté et l'égalité, entre le citoyen et les institutions.

C'est une lutte sans fin, un combat incessant dans lequel tout arrêt est un recul. C'est aussi un grand débat qui, de proche en proche, engage tout l'homme et concerne tous les hommes. Il y faut, comme le dit si bien Etienne Borne, «en même temps la foi en l'homme et la foi dans le genre humain. C'est le seul humanisme qui vaille».

C'est à cela que des Marc Sangnier et des Emmanuel Desgrées du Lou nous convient à réfléchir encore aujourd'hui.

(1) *L'Ame commune, foyer Marc-Sangnier, 38, boulevard Raspail, 75007 Paris*

François Régis Hutin
«Ouest-France» 23/09/94

« Marc Sangnier, prophète de son siècle »

L'Histoire est faite par les hommes capables de pressentir les évolutions qui fermentent à leur époque et, en allant de l'avant, d'accélérer le cours des choses. Marc Sangnier, le créateur du «Sillon», est de cette race d'hommes.

Marc Sangnier est né à Paris en 1873 et lorsqu'il obtient le premier prix de philosophie au Concours général en 1891 puis fait son service militaire et prépare Polytechnique, l'Eglise catholique bruisse de grands débats.

Léon XIII publie en 1891 l'encyclique «Rerum Novarum», charte sociale de l'Eglise, qui incite les chrétiens à donner un visage humain au monde industriel. En 1892, par l'encyclique «Au delà des sollicitudes» (texte rédigé en français), ce même pape confirme le «ralliement» de l'Eglise à la République : celle-ci n'est plus suspecte, sous réserve de respecter la foi et les lois de la nature.

Marc Sangnier va être un levier pour ces deux grandes avancées, qui rencontrent parmi les catholiques de lourdes inerties et de féroces hostilités.

Son action va se déployer en trois temps : les semailles, la tempête puis la moisson.

L'appel des jeunes

Le temps des semailles, c'est l'aventure du Sillon. Fusion de bulletins plus modestes, cette revue naît en 1897 et Marc Sangnier en sera le directeur à partir de 1899. Cette année-là est lancé l'Appel à la Jeunesse. Les jeunes vont répondre ! Ils seront plus de 100 000 à puiser l'inspiration dans le Sillon. Ils seront nombreux à accompagner ou relayer Marc Sangnier dans tous les débats où il veut témoigner de ses convictions, montrer que christianisme et démocratie peuvent aller ensemble. Apôtre et éducateur à la fois, il alliait spirituel et libéré de l'esprit. Il refusait tout autant la droite

réactionnaire et la gauche irreligieuse.

Durant les premières années du XXe siècle, ce fut la marche en avant. Près des jeunes, des personnalités catholiques, des évêques, des membres du Vatican virent en Marc Sangnier le chef d'un renouveau.

C'est l'époque où il rencontra Emmanuel Desgrées du Lou, fondateur de l'Ouest-Eclair, lui aussi épris de démocratie et de promotion de l'homme. Son journal défendra ces valeurs et lorsqu'en 1944 Ouest-France lui succédera, ce sera dans la fidélité à ces convictions premières, sous sa devise «Justice et Liberté».

Mais le ciel n'était pas sans nuages. Du côté de l'Action française» de Charles Maurras, mouvement contemporain du «Sillon», dont le ressort était le refus viscéral de la Révolution française, le réflexe antidémocratique mobilisa les énergies contre ce trublion considéré

comme anarchiste.

La tempête

A la critique et au dénigrement s'ajoute bien vite la délation à Rome. Rome où bien des oreilles étaient disposées à recevoir pieusement les interprétations «maurassiennes». D'abord, bien des esprits s'y méfiaient encore de la République ; ensuite la phobie antimoderniste qui régnait à l'époque était prête à englober toutes les nouveautés dans la même réprobation ; enfin, un laïc donnait des leçons ! Quelques formules discutables de celui-ci fournirent de bonnes raisons de le faire taire.

La tempête se déchaîna le 15 août 1910.

Par lettre, Pie XII demanda en cette fête de la saint Louis (bonjour M. Maurras) que le mouvement du Sillon soit remis aux évêques. L'apostolat commencé relevait de leur seule autorité. Marc Sangnier devait y renoncer.

Une foi profonde

On a dû se réjouir bruyamment ce soir-là dans certains cercles parisiens, et guetter la faute, une révolte de Marc Sangnier qui aurait achevé de le discréditer en un temps

où la foi paraissait justifier, aux yeux d'un grand nombre, l'abdication de l'intelligence.

Admirable d'humilité, Marc Sangnier se soumit, suivi par ses proches. Il témoigna au pape de sa foi et entreprit de la vivre dans une action publique, plus discrète, plus conforme aux usages, mais tout aussi pénétrée de son idéal.

Il créa un quotidien «La Démocratie» en 1910, fonda la Ligue de la jeune République en 1912. Il fit la Grande Guerre. Il était capitaine et Aristide Briand le chargea d'une mission près du pape Benoît XV, successeur de Pie X ! De 1919 à 1924, il fut député. Ce fut la décennie des grands congrès de la Paix. Il fonda en 1939 la Ligue française pour les auberges de jeunesse.

Durant la seconde Guerre mondiale, il entra dans la Résistance. Il fit partie de l'Assemblée constituante puis de l'Assemblée nationale en 1945 et 1946. Il devint président d'honneur du MRP et le resta jusqu'à sa mort en 1950.

La moisson

Ainsi a-t-il vécu assez longtemps pour voir son élan être repris et son rêve devenir réalité.

Car, durant les dernières décennies de sa vie, un bon nombre de ses institutions débouchent sur le concret. Déjà les réformes sociales de 1936 correspondent à ce qu'il défendait. Le vote des femmes, qu'il réclamait dès 1920, la floraison des mouvements de jeunesse catholique, la nouvelle place du laïcat dans l'Eglise, la Mission de France et les prêtres ouvriers... Oui, déjà en 1950, la moisson est bonne lorsque la douce et miséricordieuse mort le délivre de tant d'épreuves.

Le concile de Vatican II et ses développements achèveront de prouver qu'il avait eu raison. Trop tôt, mais raison tout de même. L'affirmation de la liberté de conscience, le dialogue avec tous les courants de pensée, le rapprochement des grandes religions et en particulier l'œcuménisme chrétien, le «Plus jamais la guerre» de Paul VI... Bien des avancées qui marquent notre in de millénaire s'inscrivent dans l'idéal dont rêvait pour l'humanité cet humble prophète.

François-Xavier ALIX.
«Ouest-France» 23/09/94

« Vérité et amour »

Orateur brillant, Marc Sangnier a dit ses convictions avec force et en des termes qui souvent impressionnaient l'auditoire.

Voici quelques citations, sur des points importants de sa pensée. Nous les empruntons au texte d'une conférence prononcée par le père Vinatier.

- «La tradition, c'est quelque chose qui s'enracine dans le passé et s'épanouit dans l'avenir. Malheur à quiconque coupera la tradition en avant ou en arrière : il arrêtera l'ascension de la sève et tuera la patrie.»
- Je dois vivre l'amour avant de la chanter, être le bon semeur qui met le germe en terre, donner tout et ne rien recevoir.»
- «Le Christ est pour nous, non le Dieu d'une élite, le Sauveur d'une aristocratie de l'esprit et de l'âme, mais l'universel Rédempteur dont le sang a coulé pour le salut du genre humain.»
- «Aucune fausse accusation, aucune injure ne parviendra jamais, Dieu aidant, à nous faire nous départir du respect et de l'obéissance que nous devons à l'Eglise de Jésus-Christ, - dont nous considérons toujours les pasteurs comme des pères, même si on parvenait jamais à surprendre

leur bonne foi et à les retourner contre nous.»

- « Rien n'est plus positif que la vie intérieure. Sans elle pas d'action, mais l'inutile vanité d'une agitation stérile.
- « Le succès est peut-être une épreuve plus difficile et plus lourde que l'adversité : il risque d'épuiser les réserves de notre vie intérieure. »
- « Nous n'avons qu'une arme : la vérité, qu'une force l'amour.
- « Ce n'est pas avec des cris, ni avec des coups qu'on tue une doctrine. Nous sommes plus forts que la haine. Nous sommes les éternels entêtés de l'amour.
- « Au lieu de monter la garde devant les cimetières, il vaut mieux marcher avec les vivants... Dieu a mis dans nos cœurs ardeur et force convergentes. Ne soyons pas trop tôt nos propres historiens. Tant que nous pourrions faire de l'histoire en la vivant ne songeons pas à l'écrire. »
- « Sur la démocratie : cette organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité de chaque citoyen... « Oui, il faudrait faire de chaque électeur un saint en le dotant d'une âme de roi ».
- « On n'a jamais le droit d'imposer une

croissance. Ce serait folie que de faire courber les genoux du corps et balbutier hypocritement des lèvres une vérité que rejetterait le cœur. Dieu veut courber les cœurs sous le poids de son amour et non pas les genoux.»

- «L'Action française ne reconnaît qu'une tradition et une hérédité charnelles : nous, nous croyons à une tradition et à une hérédité morales.
- En réponse à la lettre de Pie X le condamnant : «Nous ne croyons pas en conscience, tant qu'il nous reste de la force et de la vie, pouvoir nous retirer dans une inaction séduisante, mais coupable. Nous essaierons donc de travailler au bien de notre pays. Cette bénédiction que dans votre lettre vous nous promettiez, si nous étions assez généreux pour accomplir le sacrifice que vous sollicitez de nous, nous vous la réclamons maintenant, une fois le sacrifice accompli, avec émotion et confiance. Votre enfant douloureux et aimant qui, maintenant qu'il vous a écrit, se sent un cœur rajeuni et une ardeur nouvelle.»

suite page suivante

« Je suis fier d'être jeune »

«Marc» ! Quand ses amis et disciples avaient prononcé ce prénom, cela suffisait et tout était dit : le cœur avait parlé.

Lorsqu'il prend la tête de la revue «Le Sillon», fondée par Paul Renaudin, Marc Sangnier a 25 ans. «Je suis fier d'être jeune», s'écriera-t-il, en inaugurant le calvaire de Treignac, en Corrèze. Il restera jeune jusqu'à sa mort. Et entraînera des centaines de milliers de jeunes dans son aventure humaine et spirituelle.



Roger Viollet

Aventure humaine. - Car, après l'encyclique de Léon XIII qui accepte la démocratie pour les français, Marc va s'efforcer de leur donner l'élan qui les entraînera, malgré Maurras, vers la justice sociale et vers la paix. Ce sera le combat de sa vie. Sa célèbre définition de la démocratie a amené ses disciples à se faire une «âme commune» «La démocratie n'est-elle pas l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun». «Le Sillon ? de la démocratie concentrée».

Aventure spirituelle. - La foi de Marc Sangnier était nourrie de Pascal et du père Oratry. Elle l'amène à proclamer : «L'amour (de Jésus-Christ) est plus fort que la haine, c'est pourquoi nous sommes les éternels entêtés de l'amour». C'est dans cet esprit que sa vie sera une œuvre entièrement donnée à l'éducation populaire. Par les cercles d'études, les coopératives, les expositions dénonçant l'exploitation du travail féminin, etc.

Une éloquence étonnante

Ce qui servit Marc, ce fut une éloquence étonnante qu'on peut comparer justement à celle de Jaurès. Voix chaude et frémissante, regard lumineux qui plongeait au cœur des interlocuteurs et suscitait enthousiasme, souvent prolongé par des amitiés profondes. «Les cœurs volaient à lui comme les passereaux sur les doigts du chasseur d'oiseaux» (L. Gillet). Jusqu'en 1910, dans tous les diocèses, les «Sillons» locaux se formèrent. «Il fut le créateur et le chef du plus beau mouvement religieux de jeunesse qu'on ait jamais connu en France» (A. Dansette).

Sa foi ne fut pas ébranlée par la condamnation - un peu voilée - du Sillon par le pape Pie X. Il lut la lettre du pape à genoux et - chose inouïe - tous les sillonnistes se soumièrent comme un seul homme.

Cas presque unique dans l'Histoire, Marc, malgré la condamnation, poursuit son combat sur d'autres fronts. De 1921 à 1936, il suscita les grands mouvements pour la paix dans tous les pays d'Europe : Vienne, Londres, Fribourg. Pour

Marc il faut se faire rencontrer les jeunes de tous les pays : la paix sera le fruit de la justice en même temps que de l'amour. En 1926, 5000 congressistes venus de trente-trois nations se rencontrèrent à Bierville. Et Il terminera son œuvre en créant, en France, les Auberges de jeunesse, «porte ouverte au bord de la route. Tu ne sais d'où viens ce jeune, ni où il va. Mais c'est ouvert».

Le 25 avril 1950, pour la saint Marc, jeunes et anciens se retrouvèrent autour de ce prophète. Et chose prémonitoire, il s'en alla le jour de la Pentecôte, vers le Seigneur. Comme le grain de blé enfoui dans le Sillon. Le futur pape Jean XXIII écrivait aussitôt à l'épouse de Marc, faisant allusion à ses obsèques triomphales : «Les voix les plus autorisées se sont rencontrées, unanimes, à envelopper Marc Sangnier, comme d'un manteau d'honneur, du Discours sur la Montagne».

Jean VINATIER
Président des Amitiés
Marc Sangnier

LES LIVRES DE PIERRE LOUCHET

Dans notre dernier numéro nous avons vivement recommandé à nos lecteurs 2 livres de notre ami Pierre Louchet, conseiller municipal de Creil.

Nous précisons que l'un de ces livres :

«Au milieu du troupeau», publié par les Editions du Vivarais, est vendu au prix de 100 francs.

Le second, dont le titre est : «Le temps des Hommes», publié par les Editions Albatros, est vendu au prix de 120 francs.

Il est préfacé par André Diligent.

Ces livres peuvent être demandés dans toutes les librairies, qui se les procureront dans les Maisons d'Edition.

LE PROGRAMME : «IDÉES-ACTIONS»

Une première partie donnera une vision de ce qu'«Idées-Actions» souhaite pour les Français au cours des 10 ans à venir.

Cette vision se veut d'abord confiante : «N'ayez pas peur !» Cette formule de Jean-Paul II sera le premier message à destination de ceux qui doutent et parfois désespèrent.

Le 2ème message sera celui de la responsabilité.

Le 3ème message sera celui de l'ascension sociale. Il correspond pleinement à notre tradition.

Idées-Action a son siège
11 av. de Latour-Maubourg
Paris 7ème

Grande pauvreté

La pauvreté n'est pas nouvelle.

Dans les siècles passés, les vagabonds ont été supprimés à PARIS car ils nuisaient à la réputation de la Capitale de la FRANCE.

Ils étaient, soit placés en détention, soit renvoyés dans leurs villages d'origine...

Aujourd'hui, l'évolution technologique entraîne, soit des difficultés dans l'insertion des personnes concernées, dans le Monde du Travail, ou écarte à tout jamais les catégories sociales qui avaient déjà par le passé des difficultés d'insertion auxquelles s'additionnent chômage, endettement, saisie, maladie et qui sont ensuite aspirées, avalées, puis déchiquetées.

Nous y rencontrons souvent une population parfois alcoolique, droguée, suicidaire et d'une manière générale les «isolés dans la Ville» qui sont particulièrement frappés par le déclin de la solidarité de classe.

En effet, le chômage n'explique pas tout puisque les plus récentes vagues de l'immigration, par exemple haïtienne, ceylanaise ou des Pays de l'Est, se sont facilement intégrées dans les emplois disponibles et les Entreprises de Bâtiment et des Travaux Publics ont rencontré des difficultés pour recruter du personnel.

En un mot, nous sommes en présence d'une société parallèle de pauvreté et d'exclusion qui résulte de la conjonction de la dégradation du Marché du Travail et de **l'adaptation sociale d'un grand nombre de personnes** qui touche toutes les catégories sociales.

En outre, les mécanismes traditionnels de solidarité n'ont plus, pour leur part, leur efficacité puisqu'au surplus la descente dans la pauvreté entraîne généralement une désagrégation de la cellule familiale, dont le divorce est souvent la première étape.

Mais contrairement à ce que l'on

pourrait penser les pauvres ne forment pas un ensemble social homogène.

C'est notamment ce qu'il résulte des études faites sur le R.M.I. qui a été mis en place par la Loi du 1er Décembre 1988, et modifié par celle du 29 Juillet 1992.

Cette situation n'est pas spécifique à la FRANCE puisqu'aux ETATS-UNIS, par exemple, en 1990, à peu près 30 millions d'américains étaient officiellement définis comme habitants des foyers pauvres, dont 30% étaient des noirs. Les taux parmi les hispaniques sont un peu meilleurs: 23,4%, celui des blancs étant de 9,2%.

Ce qui signifie au passage que la pauvreté n'est pas exclusivement un problème de minorité.

D'ailleurs, aujourd'hui les taux de pauvreté sont plus élevés parmi les portoricains de la Ville de NEW-YORK et les indiens des réserves que parmi les noirs.

Cette pacifique révolution

Nous ne sommes pas près d'oublier ce grand mouvement qui amena à Paris de très nombreuses familles françaises venues de toutes les régions, de tous les horizons pour exprimer leur volonté de voir respecté leur droit à choisir l'école de leurs enfants. Ce fut le défilé serein et joyeux d'une foule pourtant exaspérée par les visions idéologiques et les intolérances anciennes, mais sûre de son droit puisqu'on défilait moins pour une école que pour les écoles... A l'époque, on évoqua la révolution des consommateurs d'école, de ce droit pour parents et enfants de dire leur mot sur l'école et de ne pas laisser confisquer leurs responsabilités.

Je fus personnellement très heureux de voir que tous les risques annoncés, notamment le dérapage de la manifestation vers une contestation politique ou marquée par un retour du confessionnalisme n'ont pas eu lieu. L'événement est resté dans le droit fil de l'esprit de ceux qui l'avaient conçu : le besoin de préserver une diversité, source de liberté et d'efficacité, sans aucune mise en cause de l'importance qu'historiquement l'école publique occupe dans notre pays.

Dix ans ont passé. On peut dire, aujourd'hui, que l'appel de cette foule a été entendu. Quelles qu'aient été les équipes au pouvoir, elles ont dû accepter de conforter ce pluralisme

voulu par une grande majorité des Français. Un certain nombre de problèmes matériels ont aussi vu leur solution avec, notamment, la prise en charge financière de fonctions d'encadrement qui n'étaient pas rémunérées. Bien entendu, il y a eu récemment le malentendu autour de la modification de la loi Falloux. La possibilité ouverte aux collectivités d'apporter leur concours financier à des travaux, notamment de sécurité, dans les écoles sous contrat devrait aller de soi. Mais elle a fait naître de grandes craintes car l'usage de cette liberté doit être sage pour être pleinement équitable. Gageons pourtant que les esprits mûriront.

Notre société française a toujours besoin de liberté mais, plus qu'hier, elle est prête à l'exercer avec responsabilité. En respectant la fidélité des uns et des autres à leurs convictions et à leur histoire, en pariant sur l'esprit de tolérance de tous, ce dixième anniversaire nous laisse l'espoir que les grands enjeux qui inspiraient cette pacifique révolution ne soient pas perdus de vue...

Jacques BARROT

Président (UC) de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, ancien président de la Commission parlementaire pour la liberté d'enseignement.

Citoyennes à part entière

Les françaises qui se rendent au bureau de vote pour choisir, parmi les candidats, ceux et celles qui seront des élus municipaux, cantonaux, régionaux et nationaux, ou le Président de la République et parfois aussi pour se promener sur un référendum se souviennent-elles ou savent-elles que ce droit leur est accordé depuis 50 ans seulement ? Aussi en cette année 1994 qui célèbre tant de cinquantenaires, parlons donc de celui qui nous a permis d'être électrices et éligibles le 21 avril 1944.

*

Il a fallu un siècle pour que, tout comme les hommes, nous puissions exercer ce droit. Et la France, pays des Droits de l'Homme sera alors le 20ème pays dans le monde à le reconnaître (en 1994, seules les femmes des pays musulmans ne votent pas).

*

En ce qui concerne notre pays, il faut savoir que l'égalité des droits civiques et politiques entre les hommes et les femmes n'a pas été accordée facilement.

Certes, depuis 1789 des voix s'élevaient pour l'obtention de ces droits et déjà dans la période révolutionnaire des réticences et des refus se manifestaient. Ils persisteront au 19e siècle et au début du 20e siècle. Même la guerre de 1914-1918 où tant de femmes jouèrent un rôle reconnu dans l'économie de notre pays, n'apportera pas cette reconnaissance. Malgré la création de nombreuses associations réclamant l'égalité, l'organisation de manifestations assez spectaculaires, l'intervention de nombreuses personnalités féminines souvent issues de la

grande bourgeoisie, toujours une majorité d'hommes s'opposera à ces suffragettes. L'appui qu'elles pouvaient recevoir se présentait sous forme de propositions restrictives qui concernaient des catégories particulières ; par exemple : le droit de vote aux veuves de la guerre de 14-18 ou la participation des femmes à un nombre limité d'élections ou encore leur éligibilité au seul mandat municipal.

La française ne devait-elle pas être, un jour, citoyenne à part entière ?

*

Entre les deux guerres, huit discussions eurent lieu sur ce sujet à la Chambre des Députés aboutissant à un vote favorable, mais le Sénat, à trois reprises, de 1922 à 1932, rejeta les propositions émanant du Palais Bourbon.

*

Quels motifs invoquaient-on pour s'opposer au vote des femmes ?

- l'influence de l'Eglise
- l'incompatibilité entre l'accès à la vie politique et les responsabilités familiales des femmes
- leur inadaptation
- leur manque de maturité et leur indifférence à la politique !

Les femmes étaient-elles à classer dans une catégorie particulière : «les incapables majeures» ?

*

Il a fallu la guerre de 39-45 et le rôle joué alors par les femmes pour la reconnaissance des droits civiques et politiques ne soient plus réglée par des discussions parlementaires mais par des responsables issus des mouvements de résistance, des partis politiques et des syndicats reconnus pour leur fidélité à la France Libre et qui

siégèrent au Conseil National de la Résistance chargés par le Général de Gaulle de donner à notre pays l'impulsion nécessaire pour des actions adaptés aux problèmes qui se poseront à la libération du territoire. Parmi les propositions transmises à l'Assemblée Consultative d'Alger figurera l'égalité civique et politique. Il y aura toujours l'opposition «radicale», des réactions timides pour soutenir ce principe mais aussi une intervention remarquée d'un représentant du mouvement de l'Organisation Civile et Militaire de la Résistance (O.C.M.), Monsieur Robert Prigent qui obtiendra le vote favorable de l'Assemblée Consultative. Et, le 21 avril 1944, sera publiée l'ordonnance, signée par le Général de Gaulle, stipulant dans son article 17 :

«Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes».

Elles exerceront cette responsabilité, pour la première fois, le 21 octobre 1945.

*

Rappelons que c'est aux femmes que l'on doit, dès 1946, de voir le M.R.P. devancer le parti communiste et devenir alors le premier parti de France.

*

Après un demi-siècle, il serait intéressant de faire le point sur la participation et l'influence des femmes dans la vie politique française. Mais cela est une autre histoire, pas toujours facile à cerner et à conter.

Germaine TOUQUET
publié dans la
«Voix du Combattant»

Paris et Berlin

Ces 2 villes ont une grande histoire.

Un jumelage entre elles aurait une signification particulière.

Nous croyons conforme à notre tradition de la suggérer.

NÉCROLOGIE

Amis décédés depuis notre dernier numéro

Roland BERNARD-CURTIL St Maurice
 Marguerite BLONDON Paris 2ème
 Mme Roland BOUDET L'Aigle
 Théo BRAUN Alsace

Roger BRUNET Paris 12ème
 Mme Gaston DUPONT Étampes
 Marcelle LAZARD St Mandé
 Louis LEPAGE Paris 14ème
 Gustave-Dominique MEILLON Paris 17ème
 Jean-René MARCHAL St Projet (Lot)

• **Roland BERNARD-CURTIL** fut pendant 12 ans 1er maire-adjoint de St Maurice, dans le Val de Marne. Il appartient aux cabinets de plusieurs ministres M.R.P., notamment Jules Catoire et Paul Bacon.

• **Marguerite BLONDON** était la belle-mère de Lucien Gaillard, qui fut pendant de nombreuses années le maire très apprécié du 2ème arrondissement de Paris.

• **Théo BRAUN** a fait honneur aux démocrates-chrétiens, tant sur le plan national qu'en Alsace, sa province d'origine.

A ses obsèques, Madame Catherine Trautmann, maire socialiste de Strasbourg, a déclaré : «c'est une conscience qui s'est éteinte.»

Entré dans la vie active comme ouvrier d'imprimerie à Hagondange (Moselle), Théo Braun commença sa carrière politique à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.). Vice-président national de la C.F.T.C. de 1945 à 1963, il entra au Conseil Economique et Social en 1950.

Commandeur de la Légion d'Honneur, Théo Braun était depuis 1988 président de l'Institut International des Droits de l'Homme.

• **Jeanne DUPONT** était la veuve de Gaston Dupont, militant de la fédération de la Seine qui eut des responsabilités importantes dans cette fédération.

• **Marcelle LAZARD**, qui vient de nous quitter, a joué un rôle essentiel dans le développement de la politique européenne et dans le rapprochement franco-allemand.

Passionnément favorable à cette politique et à ce rapprochement, voulus et entamés par Robert Schuman, elle s'y est consacrée avec toute son énergie, qui était grande.

C'est elle qui a créé la Maison de l'Europe de Paris et comme personne ne lui proposait un local pour l'y établir, elle a cherché et trouvé un hôtel situé rue de l'Echelle, où elle pourrait disposer d'un emplacement pour y accueillir des étrangers, les aider en cas de besoin, tenir des conférences et favoriser des rencontres de toutes sortes.

La Ville de Paris, ayant finalement reconnu l'intérêt de son action, a offert à Marcelle Lazard de transférer la Maison de l'Europe dans le bel Hôtel de Coulanges, située dans le Marais et où vécut autrefois Mme de Sévigné.

C'est là qu'elle se trouve maintenant. Marcelle Lazard ne limita pas son action à la France. Elle l'étendit à l'Allemagne en venant en aide à tout ce qui pouvait atténuer la brisure entre l'Allemagne de l'ouest et l'Allemagne de l'est.

L'ayant accompagné plusieurs fois en Allemagne je ne puis omettre de rappeler qu'en 1961, au moment de l'établissement du «mur de la honte», séparant Berlin-ouest de Berlin-est, elle obtint des Soviétiques de le franchir, malgré leur refus initial.

Je n'oublierai jamais ce passage à la Porte de Brandebourg, maculé du sang de ceux qui avaient essayé de s'enfuir à l'ouest.

L'énergie de Marcelle Lazard une fois de plus l'avait emporté.

Quel bel exemple elle nous laisse !

• **Gustave-Dominique MEILLON**, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, était ancien administrateur des Services Civils de l'Indochine.

Président-fondateur de l'Institut de l'Asie du Sud-est, il a joué un rôle essentiel pour le maintien des relations entre la France et l'Asie du Sud-Est.

Homme de culture, il s'est efforcé de développer la connaissance de l'Asie du Sud-Est au moyen d'une documentation abondante, de rencontres et de conférences et d'un bulletin, que nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs : «Reflets d'Asie»

Homme généreux il s'est appliqué à accueillir les asiatiques principalement vietnamiens, chassés de leurs pays par des régimes dictatoriaux et à leur permettre de vivre en France et d'y développer leur culture : logements sociaux, bourses d'études dans des établissements d'enseignement supérieur, tout fut utilisé pour la réussite de cette belle entreprise.

Les résultats sont excellents et le Conseil d'administration, dont je fais partie, a pu le constater. Cette belle œuvre doit être poursuivie.

Aux familles et aux amis de tous ces défunts, l'Amicale du M.R.P. adresse ses très chaleureuses condoléances, ainsi que l'assurance que leur exemple ne sera pas oublié.

Jean COVILLE

A PROPOS DU FINANCEMENT «SOCIAL»

Comme nos lecteurs l'ont remarqué depuis longtemps le «M.R.P. vous parle» est une «tribune libre des anciens du MRP». Les articles qui y paraissent ne peuvent donc être approuvés par tous les lecteurs du journal. Ce sera certainement le cas de l'article ci-dessous. Néanmoins André Denis, qui est des nôtres, a le droit de faire connaître son opinion sur le sujet traité dans cet article.

Noël Barrot était plus qu'un collègue, je le considérais comme un ami et cette amitié allait spontanément et silencieusement vers son fils Jacques. Mais aujourd'hui je suis heurté par les propos in-considérés que nous révèle Béatrice Taupin dans le FIGARO - «le courage de revenir sur certains avantages sociaux» que son père, moi-même et tant d'autres ont inscrits dans le programme social du M.R.P. après le programme du Conseil National de la résistance. **Vouloir égaliser les contributions des retraités et des actifs après qu'aient été décrochées les retraites de l'évolution des salaires serait une inconséquence évidente.** C'est un appel au reniement, au manquement à la parole donnée. Tandis que les riches sont sans cesse plus riches on oserait s'en

prendre aux retraités dont la carrière fut tellement différente des actifs d'aujourd'hui. La durée du travail, la petite dose de congés payés, l'absence de véritable sécurité sociale, les restrictions alimentaires, les affres de la guerre, les risques de l'occupation étaient de terribles problèmes qui n'ont rien à envier à ceux qui frappent nos jeunes générations. Nous sommes conscients des problèmes de nos jeunes et moins jeunes frappés par le chômage et ses conséquences. Nous les aidons sans réfléchir, mais nous protestons contre les démagogues qui veulent nourrir l'imagination législative par un écho à la guerre des générations lancée par des journalistes il y a quelques mois. Je l'ai déjà écrit dans ce bulletin l'âge accroît le risque maladie de ceux qui ont déjà payé durement plusieurs

décades sans «profiter» de l'assurance maladie ou si peu. A l'époque où les investissements permettent de remplacer la main d'œuvre, où les délocalisations transplantent l'emploi où les projets industriels et commerciaux ne cessent de croître, où nourrir des profits parfois gigantesques pourquoi ne pas taxer à la C.S.G. tous les profits pour imposer une solidarité nationale élargie du travail au capital ? Mon cher Jacques Barrot il faut revoir votre copie si vous voulez être le digne successeur de notre ami, Noël Barrot et ouvrir au CDS la justification de la dernière lettre de ce sigle. Maintenant, qui sait, nous sommes peut être victimes d'une erreur de traduction, (parole de journaliste) de la pensée réelle de Jacques Barrot ? En toute amitié

André DENIS
député honoraire

RAPPEL

Nous rappelons aux lecteurs du «M.R.P. vous parle» que l'abonnement à ce petit journal est de 20 Francs par an.

Quant à la cotisation des adhérents à l'Amicale elle est de 100 Francs par an.

Pour nous aider à bien accomplir notre mission, tant sur le plan du fonctionnement de l'Amicale que sur celui de la publication du «M.R.P. vous parle », nous demandons aux uns et aux autres de bien vouloir nous adresser les sommes indiquées ci-dessus, s'ils ne l'ont pas déjà fait cette année, en nous retournant le bulletin figurant au verso.

Il est toujours accusé réception des versements des uns et des autres et les adhérents reçoivent une vignette à apposer sur leur carte.

LA DEGRADATION DU CLIMAT POLITIQUE

Elle est très dangereuse et doit être combattue avec vigueur.

En raison de l'action délétère des divers moyens de communication, les Français ont tendance à penser que les hommes politiques sont tous corrompus et aptes à s'enrichir aux dépens de l'ensemble des Français. C'est totalement faux. En raison des responsabilités politiques que j'ai exercées pendant de nombreuses années et des fonctions de chef de service d'une assemblée parlementaire que j'ai assumées, je puis attester que la plupart des hommes politiques ont une haute idée de leur mission et ne tirent pas un profit personnel de son exercice. Bien au contraire certains voient même leur carrière professionnelle compromise en raison de l'exercice de leurs mandats politiques.

La compétition présidentielle pourrait être l'occasion d'engager la lutte contre la scandaleuse attitude de l'ensemble des «médias».

Comme membre du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement au Bien, que préside notre grand ami Alain Poher, j'ai déjà eu l'occasion de dénoncer dans le «MRP vous parle» la manière dont les médias se délectent à montrer les actes mauvais et refusent systématiquement de parler des bons.

Il en est de même en politique. Attaquons donc avec force les menteurs et les amateurs de «pourri».

Des hommes politiques de toutes tendances pourraient engager cette lutte.

Dans le cas de la majorité il existe une compétition pour être candidat «unique» pour l'élection présidentielle, car c'est la condition du succès.

Pourquoi les principaux responsables de cette majorité n'emploieraient-ils pas toutes leurs forces à obtenir qu'un candidat unique se présente ?

Si difficile que cela puisse paraître ils devraient tourner leurs regards vers Jacques Chirac car c'est lui qui détient la clé du problème.

Il est clair qu'Edouard Balladur semble mieux assuré du succès, mais pourquoi ne pas demander à Jacques Chirac de se désister en sa faveur ?

Ce geste serait pleinement conforme à ce qui vient d'être dit sur le sens de leur mission que possèdent la plupart de nos hommes politiques.

Mais dans ce cas ce geste aurait une autre portée que les Français apprécieraient certainement, car le Président de la 5ème république n'est plus le simple «flambeau» qu'il était sous les républiques précédentes, comme l'est encore la Reine d'Angleterre.

Le président de la 5ème république partage le pouvoir avec le premier ministre.

En se désistant en faveur d'Edouard Balladur, Jacques Chirac accomplirait un acte de renoncement personnel, qui serait très favorable à sa renommée, mais aussi à celle des autres hommes politiques.

Dans les années à venir Jacques Chirac pourrait tirer grand profit de ce renoncement et les Français aussi.

S'il devenait premier ministre il pourrait appliquer les réformes si bien décrites dans son livre «Une nouvelle France».

S'il restait maire de Paris il pourrait accomplir un deuxième «plan Haussmann», dont nous avons déjà parlé dans ce journal.

Il n'y a plus de clochards à Tokio pourquoi y en aurait-il à Paris ?

Jean COVILLE



BULLETIN

- 1 - D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51
- 2 - DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1994
- 3 - D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM PRENOM

ADRESSE Tél.

Ci-joint : Cotisation de 100 Francs - Abonnement de 20 Francs par :

- 1 - Chèque bancaire
- 2 - Chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z au nom de « Amicale du M.R.P. »

1 - 2 Rayer la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE COPY AND CO - CIRCULAIRES COULON 42 36 08 15